Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 12

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: X.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183223

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Treizième année. N° 12. Samedi 20 Mars 1875.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La famine de 1816 et 1817 à Vallorbes.

(Extrait de VALLORBES *esquisse géographique, statistique et historique*, ouvrage en préparation, par P.-F. Vallotton-Aubert).

En 1814 et 1815 le passage des alliés et des troupes fédérales avaient consommé la petite provision de denrées qui existait dans notre contrée. Pour la refaire, il aurait fallu une récolte exceptionnellement bonne. Celle de 1816 fut infime en qualité et quantité. Chaque jour de cette année tristement mémorable, voyait tomber la pluie. Les rayons affaiblis d'un soleil rare et voilé ne purent qu'incomplétement mûrir des céréales moissonnées tardivement et qu'on dut en partie sécher dans les fours. Elles donnèrent peu de grains et encore moins de farine; trop peu pour sustenter une population qui n'avait point encore voulu accepter la précieuse pomme de terre. Il en résulta des privations générales, un hiver affreux et un printemps (celui de 1817) pendant lequel beaucoup de personnes eurent faim. Notre plume se refuse à peindre, comme il le faudrait, les souffrances et la misère de cet horrible temps. Les marchés mal approvisionnés de vivres qu'on enlevait immédiatement à des prix exorbitants; les boulangeries assaillies par des affamés qu'on ne pouvait satisfaire; des artisans et des petits paysans obligés de recourir aux bourses communales pour suffire chichement à leurs besoins; des parents se privant du nécessaire afin de répondre à moitié aux demandes de leurs enfants, voilà ce qu'il faudrait dire avec beaucoup d'autres tristes choses! Bien heureux celui qui pouvait se procurer une livre de mauvais pain pour 4 batz (60 centimes), une hottée de pommes de terre pour 6 francs, un pot de vin détestable pour 16 batz. Un manœuvre, ayant femme et trois enfants, pria mon père de l'occuper uniquement pour sa nourriture! Des Franc-Contoises, plus misérables encore que nous, vinrent supplier ma mère de leur vendre du son pour faire du pain. Il fallait beaucoup d'argent pour vivre, et on gagnait fort peu, chacun étant obligé de se restreindre en vue d'une alimentation excessivement chère.

Les magistrats rivalisèrent d'activité et de zèle pour combattre le fléau. Ceux de Vallorbes ordonnèrent une enquête sur la récolte, recherchèrent les pauvres honteux, empruntèrent 12,000 francs anciens pour achat de denrées, établirent un *comité de secours* pour distribuer en quantités déterminées (1) et au-dessous du prix de revient le blé tiré de l'étranger (2), et s'imposèrent des sacrifices considérables pour secourir leurs ressortissants. Honneur à ces excellents magistrats, bien dignes du respect et de la reconnaissance des contemporains et de la postérité!

Après avoir été assez généreux pour adoucir, ils furent assez sages pour prévenir le retour d'aussi affreuses calamités. Ils se dirent : les pommes de terre n'ont fait mourir personne, mais, au contraire, ont empêché la mort par la faim de beaucoup de gens, encourageons nos administrés à en planter davantage, engageons-les à semer une plus grande étendue, et, pour avoir l'espace nécessaire à de plus vastes cultures, défrichons les meilleurs, les plus rapprochés de nos pâturages communaux. Et ils défrichèrent, justifiant une fois de plus le proverbe : « à quelque chose malheur est bon. »

P.-F. VALLOTTON.

Lausanne, le 14 mars 1875.

Monsieur le rédacteur,

Enfant des montagnes neuchâteloises, je suis resté jusqu'à l'âge de 25 ans cloué dans une fabrique d'horlogerie sans rien connaître au-delà des limites de la petite vallée qui m'a vu naître.

Tout à coup, le désir de sortir de mon trou s'empara de moi et ne me quitta plus. Une époque de chômage vint favoriser mes projets, et j'en profitai pour diriger mes pas vers les rives de votre beau lac. Je parcourus dès lors le canton de Vaud avec un plaisir infini, et j'y fis d'agréables connaissances dans mes nombreuses courses en bateau, en diligence ou en chemin de fer.

Une de ces courses, entre autres, a été pour moi l'objet d'assez curieuses observations, qui, rapportées ici, pourront peut-être amuser quelques instants vos lecteurs.

(1) Seize livres par mois et par tête.

(2) 25 rappes la livre le 1er février 1817. — On n'en délivre qu'aux personnes faisant ménage et se présentant personnellement. — Le 16 mars le prix est porté à 27 1/2 rappes (40 centimes la livre). Le 7 mai 1817 le pain était encore taxé 3 1/2 batz la livre et il était défendu aux boulangers d'en faire de deux sortes. Le 5 avril on délivre des « *billets de besoins* » pour obtenir du blé dans le grenier de l'Etat à Orbe.

Un beau matin je montai donc en diligence avec trois hommes et deux femmes pour compagnons de voyage. Complétement étrangers les uns aux autres, nous nous saluâmes d'un air de dignité. Nous gardâmes ensuite un profond silence, tous occupés à donner à notre physionomie un air important.

Après une demi-heure nous commencions cependant à sentir l'envie de parler, mais nul ne semblait enclin à descendre de sa hauteur en attaquant un sujet d'entretien. Nous restâmes tous endurcis. Les dames redressaient la tête ; je m'amusai à examiner leur maintien. De mes trois autres voisins, l'un semblait attentif à compter les arbres de la route, l'autre avait rabattu son chapeau sur ses yeux et feignait de dormir ; le troisième, pour faire voir qu'il n'était nullement affecté de notre indifférence, fredonnait un air en battant la mesure sur sa tabatière.

Nous descendîmes enfin à une petite hôtellerie, où nous nous assîmes tous à la même table et où les langues se délièrent. Après quelques préliminaires, un de mes compagnons témoigna son regret de nous voir si peu en belle humeur, et fit observer qu'en voyage on devait fraterniser ensemble et se placer au même niveau. « Je me souviens, ajouta-» t-il, que faisant un jour une partie de plaisir » avec milord Paleston et le comte de Cyprien, » nous entrâmes dans une petite auberge comme » celle-ci. Ne soupçonnant guère à qui elle avait à » faire, l'hôtesse fut si joviale, si bouffonne même, » que nous causâmes tous sur un ton très familier, » et qu'à la fin, cette bonne femme venant à m'enten-» dre chuchoter avec le comte et l'appeler par son » titre, fut si surprise et si confuse que nous ne » pûmes plus en tirer un seul mot. Le duc ne me » rencontra jamais sans me parler de la petite hô-» lellerie et me gronda d'avoir intimidé l'hôtesse. »

Il avait à peine le temps de se féliciter de la considération et du respect que cette anecdote allait lui attirer parmi nous, quand une des dames, étendant son bras pour atteindre un plat à l'autre bout de la table, fit remarquer les inconvénients des voyages et l'embarras que les personnes habituées à se voir servir, dans leur maison, par un grand nombre de domestiques, éprouvent à s'acquitter elles-mêmes des soins indispensables en pareil cas, mais enfin qu'il fallait en prendre son parti, car on ne pouvait s'attendre à trouver, en route, tous les avantages dont on jouit chez soi.

Une émulation générale parut alors s'introduire parmi nous. Un des convives, qui n'avait pas encore dit un seul mot, demanda la *Gazette*, et, après l'avoir parcourue d'un air pensif : « Il est impossible, s'écria-t-il, de savoir sur quoi compter avec les fonds publics. La semaine dernière, l'opinion unanime était pour la baisse et j'ai vendu des fonds publics pour une vingtaine de mille francs afin d'en disposer ailleurs. Tout à coup ils viennent de remonter ! N'est-ce pas guignonant ? »

Le plus jeune de mes trois compagnons de voyage nous dit qu'il s'était fort souvent entretenu avec son homme d'affaires au sujet de la rente, et qu'il lui avait toujours entendu dire que c'était là un placement nuisible au commerce, incertain dans son produit et fragile dans sa base. Il ne mettrait par conséquent jamais son argent dans les fonds publics, préférant de beaucoup le placer sur hypothèque jusqu'au moment où il ferait l'acquisition d'un domaine dans une localité de son choix.

On aurait pu s'attendre après ces révélations que chacun de nous regarderait autour de soi avec vénération ; mais aucune de ces insinuations ne produisit beaucoup d'effet sur la compagnie. Chacun fut évidemment soupçonné de vouloir en imposer aux autres.

Enfin nous arrivâmes au terme de notre voyage, et divers incidents que je ne puis raconter ici vinrent trahir tous les secrets, et firent découvrir que l'ami intime des comtes et des lords est un ancien garçon d'hôtel qui s'est établi en boutique dans une de vos petites villes, du fruit de ses épargnes ; que le capitaliste, qui spécule si largement sur la rente, est le commis d'un marchand de vins ; que la dame si soigneuse de déguiser son rang tient une pension bourgeoise à Lausanne, où je l'ai revue maintes fois depuis que je me suis fixé dans cette ville ; qu'enfin le jeune homme, qui projette l'achat d'un grand domaine, gratte le papier chez un petit notaire.

A l'égard de l'autre dame je n'appris rien de désavantageux pour elle, attendu qu'elle n'avait pris aucun titre et s'était accommodée de tout, sans aspirer aux distinctions ni à la supériorité.

Ces quelques faits ne prouvent-ils pas suffisamment, Monsieur le Rédacteur, combien il est de gens qui, dans le voyage de la vie, profitent de l'ignorance de leurs compagnons pour se parer d'un mérite d'emprunt et s'attirer des éloges immérités?...

Je suis, Monsieur, avec toute considération,

Votre fidèle abonné,

X.

Nous recevons de Lausanne les lignes suivantes, qui nous paraissent avoir été écrites dans un moment de mauvaise humeur :

« Lausanne est en train de se développer ; on en fera peut-être une ville, et qui plus est, une capitale. On en aurait pu faire quelque chose de beau, mais cette possibilité disparaît chaque jour. Le jardin du Casino-Théâtre, si joli, si gai, si riant à l'origine, se trouve maintenant privé de la vue du lac et des Alpes par un immense rideau de maisons à six étages, qui ne laisse derrière lui qu'un creux humide, sombre et froid. Plus haut, cela ne va guère mieux ; l'un veut bâtir une maison qui dérobe au public la vue de la gorge du Valais ; l'autre veut relier sa maison à la place du Faucon par un pont aérien. Les points de vue, l'une de nos plus belles richesses, sont gaspillés.

Il y a beaucoup à créer. En pareil cas, on doit faire un plan d'ensemble, établir un ordre dans la suite des opérations, surtout quand on exige des sacrifices pécuniaires de la part du public. Au lieu

de cela, l'un veut renverser la tour de St-Laurent, l'autre enlever la fontaine de Bourg où l'on abreuvait jadis les chevaux des hôtels du Faucon, d'Angleterre, des Balances, du Lion-d'Or et de la Couronne ; devant laquelle passaient les messageries de Berne et de Vevey, ainsi que les voitures de roulage, sans que jamais on ait trouvé que cette fontaine obstruât le passage. On va jusqu'à déclarer la guerre à la fontaine du Pont qui alimente tout un quartier ; jusqu'à demander la suppression de la fontaine de la Palud et vouloir renverser la Justice qui y trône, juste au moment où nous recevons le Tribunal fédéral.

En revanche, personne ne songe à un bâtiment comportant une salle destinée aux grandes assemblées, aux concerts, aux cours publics, aux séances des sociétés littéraires, scientifiques et autres.

Telles sont les dispositions qui se prennent et ne se prennent pas pour faire de Lausanne une ville et une capitale.

Mais ce qui s'opposera encore longtemps à la réalisation de ce but, ce sont les divisions profondes qui existent au sein de notre population et qu'entretiennent les partis politiques et les sectes religieuses. Partout la défiance et la dissimulation : on peut compter sur le bout des doigts les personnes qui parlent à cœur ouvert.

Si Lausanne veut devenir quelque chose, il faut avant tout rétablir si possible l'ordre dans les idées, puis une succession raisonnée dans les entreprises de construction; il faut en un mot rétablir la république dans laquelle chacun contribue selon ses moyens ; il faut la concorde. »

Dou larro âi fortsès.

Monsu lo Conteu,

Voutre n'histoire d'âo voleu qu'on menâvè ganguelhi et que n'avâi rein d'appétit po allê mareindenâ dein l'autro mondo, m'ein a fé rassoveni dè duè z'autrès que ye vu vo marquâ po cein que n'est pas dâi dzanlhiès coumeint dâi iadzo que vo z'ein metté dein voutra gazetta; kâ vo ne mè fara jamé dè la via eincrairè qu'on pouessè tiâ la mâitî d'on caïon et laissi corrè l'autra mâitî.

Vaitsé don la premire; numéro ion:

On avâi eincoffrâ on pandoure à Vevâi, po avâi robâ, et dèvessâi étrè peindu à la crâija dè Pllian, drâi à coté dé cé grand cabaret qué l'ont bâti à man gautse quand l'est qu'on va du Saintephourain. Adon po veni du chapitre (l'est dinsè que diont à la preson dè Vevâi) iô étâi einclliou lo pandoure ein quiestion, ye démanda dè pouai foumâ onna pipâ, cein qu'on l'ai accorda.

Arrevâ âi fortsês, iô devessâi êtrè escoffiï, ye pousè sa pipa contrè la fonda d'on noyi qu'est adè quie, et on lo fâ montâ lè pachons dè l'étsilla. Lo borriau l'ai passè la corda âi cou et panf!.... d'on coup dè dzénâo lo bussè avau. Mâ diabe lo pas que fut peindu, kâ lo niâo tsequa et moutron coo arreva lè quatro fai ein l'air que bas, asse bin porteint què vo. Ye sè relâivè, repreind sa pipa, sè met à tourdzi et dit âo borriau ein s'ein alleint : « Tsancrou dè taborniau! avoué totè voutrè manàirès, ma pipa arâi bin pu sè détiendrè! »

Paret que dein cé teimps se lo borriau ne réussessâi pas dâo premi coup, tant pis; on ne refasâi pas et on laissivè felâ lo peindu.

Vaitsé la séconda, numéro dou :

Clliazique coumeincè la mêma tsouza qué l'autra. Enfin quiet! c'est l'autra tota pelietta, tot que lo voleu n'avâi min dè pipa et que deze âo borriau ein sè relèveint : — « Bougro dè chameau! vo z'ariâ bin pu mè rontrè la cousse! »

Un bon vieillard encore plein de vigueur et de gaîté nous disait l'autre jour en parlant de la jeune génération : « Nos jeunes hommes sont des poulets; jamais ils n'arriveront à quatre-vingts ans comme moi, et je serais encore bien plus vieux que je ne suis si je m'étais ménagé davantage. »

L'amour est aveugle. — Il n'y a point de laides amours. — Ces proverbes ont trouvé sous la plume de Molière un admirable développement :

.... L'on voit les amants vanter toujours leur choix ;
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur paraît aimable.
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms :
La pâle est au jasmin en blancheur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable;
La maigre a de la taille et de la liberté;
La grasse est, dans son port, pleine de majesté;
La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée
Est mise sous le nom de beauté négligée;
La géante paraît une déesse aux yeux;
La naine un abrégé des merveilles des cieux;
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne;
La fourbe a de l'esprit; la sotte est toute bonne;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur,
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant dont l'amour est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

Le vieux baron de Rothschild avait quelquefois des reparties fines et inattendues. Un jour, un quémandeur souvent évincé obtint de lui, pour une souscription, un simple louis.

— Oh! monsieur le baron, lui dit le fâcheux, vous ne me donnez qu'un louis? et M. votre fils m'en a donné cinq.

— Eh! repartit le financier, je crois bien, mon fils a un père millionnaire, et moi je ne suis qu'un pauvre orphelin.

Un élève avait à traiter le sujet suivant :

Discours du roi Gustave-Adolphe à ses soldats avant de partir pour sa fameuse campagne en Allemagne.

L'élève commença par ces mots :

« Soldats, sur le point de partir avec vous pour la » guerre de Trente Ans, je vous exhorte à me suivre » avec confiance et courage. »